

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2623

Ilot 17 Duchère - Aménagement d'un pôle administratif et de services - Opération n° 09327003 - place Abbé Pierre à Lyon 9e - Lancement des travaux et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2012-1 - Programme n° 00008

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2623 - ILOT 17 DUCHERE - AMENAGEMENT D'UN POLE ADMINISTRATIF ET DE SERVICES - OPERATION N° 09327003 - PLACE ABBE PIERRE A LYON 9E - LANCEMENT DES TRAVAUX ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2012-1 - PROGRAMME N° 00008 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/6286 du 20 janvier 2014, vous avez approuvé l'acquisition par la Ville de Lyon au Département du Rhône des volumes formant l'îlot 17 sis place Abbé Pierre à Lyon 9^e.

Par délibération n° 2016/2614 du 16 décembre 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2012-1 «Aménagement Administration Générale PEP 2008-2014», programme n°00008 «Aménagement Administration générale».

L'opération soumise aujourd'hui à votre approbation concerne l'aménagement d'un pôle administratif et de services au R+1 d'un immeuble existant situé au 10B/12B avenue Andreï Sakharov à Lyon 9^e, sur un plateau vide de 1 350 m², propriété de la Ville de Lyon.

Cet ensemble regroupera dans une première phase :

- les locaux du GPV Duchère actuellement installés au pied de la tour panoramique de la Duchère ;
- les services de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF), ainsi que la Mission locale du 9^e arrondissement, installés actuellement respectivement au pied de la tour de la Duchère et dans le quartier de Vaise rue Roger Salengro ;
- une annexe de la Mairie du 9^e arrondissement, installée actuellement au rez-de-chaussée de la tour panoramique de la Duchère.

Par ailleurs, les services de la Ville de Lyon et de la Métropole travaillent à la mise en place d'un accueil mutualisé avec tous les services publics présents dans l'immeuble.

Cet établissement sera classé en ERP (Etablissement Recevant du Public) de 4^e catégorie au sens de la réglementation vis-à-vis des risques d'incendie et de panique.

Les travaux de la première phase qui dureront environ 8 mois seront réalisés au cours de l'année 2017 en 2 phases :

- réception des locaux du GPV Duchère en juillet 2017 ;
- réception des locaux de la MDEF, de la Mission locale et de la Mairie annexe du 9^e arrondissement en octobre 2017.

Au stade APD (avant-projet définitif), l'opération est estimée à 1 799 000 €TTC (valeur octobre 2016), dont 20 000 €TTC de mobilier non fixe. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2012-1 «Aménagement Administration Générale PEP 2008-2014», programme n° 00008.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n° 2014/6286 du 20 janvier 2014 et n° 2016/2614 du 16 décembre 2016 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement des travaux de l'opération n° 09327003 «Ilot 17 Duchère - Aménagement d'un pôle administratif et de services» est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2012-1, programme n° 00008.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00008, AP n° 2012-1, opération n° 09327003, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 422, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2014 : 1 690 000 €
- 2016 : 35 000 €;
- 2017 : 1 600 000 €;
- 2018 : 181 900 €

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l’attribution et à l’encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

Nicole GAY